

Télétravail et besoins croissants de bureaux: Lettre ouverte aux membres du Gouvernement de la Région bruxelloise



La Coordination Europe rassemble des comités et associations locales (AQL, Comité Jourdan, GAQ) ainsi que l'ARAU, le BRAL et IEB pour assurer un suivi coordonné des projets immobiliers et urbain du quartier européen de Bruxelles.

Tout le monde peut constater comment la crise environnementale et sanitaire actuelle agit sur nos modes de vie et de travail, notamment en ce qui concerne les immeubles de bureaux qui ont été désertés partout à Bruxelles et presque immédiatement au début de la pandémie.

A ses balbutiements auparavant, le télétravail s'est alors généralisé d'un seul coup et a rebattu les cartes. Il est devenu une obligation aujourd'hui et tendra à perdurer à plus long terme. Il faut donc s'attendre à ce que des projets conçus pour un travail administratif d'avant crise sanitaire ne corresponde déjà plus aux nouvelles orientations.

L'expérience du travail à distance aura aussi entraîné des conséquences importantes sur les modes de déplacements, sur la qualité de l'air, sur le logement et sur l'activité commerciale ? Dans ces conditions, un retour aux modes de production du bâti d'avant COVID n'est plus envisageable. Le projet de Plan d'Aménagement directeur de la rue de la Loi déjà obsolète sur le plan environnemental précédemment l'est devenu encore plus notamment du point de vue de la typologie de bureaux proposée. Déjà, les entreprises comme Proximus, pense à se réorganiser et à quitter ses deux tours du Quartier-Nord. Aux effets du télétravail s'ajoutent aussi ceux du co-working au sein de 'Campus urbain' au programme encore à définir.

A l'heure aussi de la crise climatique, le bilan énergétique des opérations immobilières doit être pris en considération tout particulièrement dans le quartier administratif au vide d'utilisation le plus important de la Région et dont l'obsolescence fonctionnelle trop facilement proclamée entraîne bien souvent des opérations de démolition-reconstruction aux impacts environnementaux désastreux.

Crise sanitaire et crise du climat impliquent plus que jamais d'engager sans attendre une réflexion sur la durée de vie d'un patrimoine déjà construit en lien avec les nouvelles orientations des modes de travail. Par conséquent, dans le Quartier européen comme ailleurs à Bruxelles, la tour en tant que concept architectural est en déclin et ne répond sans doute plus aux enjeux impérieux qui s'annoncent. Dans ces conditions, la délivrance des permis d'urbanisme et d'environnement sur base de logiques productivistes si fondamentalement invalidées devient incompréhensible.

Dans l'attente que de nouvelles politiques urbanistiques mieux pensées sur le plan environnemental et plus adaptées aux nouvelles tendances soient réfléchies et réglementées, les membres de la Coordination Europe avec d'autres associations demandent qu'un moratoire sur la construction d'immeubles de bureaux soit décrété en toute urgence.